FACTURE CONVENTIONNELLE

Douala, le samedi, 05 mars 2016 à

Monsieur le Directeur Général de la société :

CAMAIR-CO

REF:NHT No 050/MMS/FMB/2014

Objet : Note d'honoraire de Médecine de travail Janvier 2014

MOIS	EFFECTIF DU PERSONNEL	PRIX UNITAIRE	SOUS-TOTAL
Mois	37	1 000	37 000
	Fixe Mensuel	30 000 X 1	30 000
TOTAL			67 000 FCFA

Arrêté la présente note d'honoraire à la somme de :

SOIXANTE SEPT MILLE FCFA

MEDECINE DU TRAVAIL